

canadien par le passé, ce qui a fait sa force, ce qui l'a soutenu au milieu des luttes, c'est cette union intime entre les fidèles et le clergé.

« On cherche pour l'avenir un terrain où tous les Canadiens puissent se rallier, un drapeau autour duquel tous puissent se rallier; et dont chacun puisse dire: "C'est mon drapeau." Eh bien! ce drapeau, l'épiscopat nous le présente, c'est le drapeau qui a si longtemps abrité notre chère patrie; c'est le drapeau de la religion.

« Pourrons-nous avoir un plus beau signe de ralliement? Et quel est le Canadien-français, digne de ce nom, qui refuserait de jurer fidélité à ce drapeau?

« Que la pensée dominante de la prochaine fête nationale soit donc celle-ci: C'est la religion et la religion seule qui peut unir tous les Canadiens-français par des liens que rien ne saurait briser; c'est la voix autorisée de nos évêques qui peut nous guider le plus sûrement vers les destinées que la divine Providence nous réserve. »

Les parents des élèves du Collège de Ste. Anne et les amis de l'éducation apprendront sans doute avec plaisir que Son Excellence le Gouverneur-Général a bien voulu accorder une médaille d'argent aux élèves du Collège de Ste. Anne. Cette médaille sera donnée à l'élève le plus méritant parmi ceux qui étudient les sciences physiques.

— Nous apprenons avec plaisir, dit le *Courrier du Canada*, que Son Excellence le Gouverneur-Général a accordé une médaille de bronze à l'Académie Industrielle de St. Augustin comté de Portneuf.

Cette médaille sera donnée à l'élève qui se sera le plus distingué dans toutes les branches d'instruction enseignées dans cette institution.

C'est là un noble encouragement accordé à la jeunesse du comté de Portneuf, au nom de qui nous remercions Son Excellence le Gouverneur-Général de l'attention bienveillante qu'il a eue pour cette académie dont le fondateur est le Révd M. F. Pilote, curé de St. Augustin; ce bienfaiteur de la jeunesse doit être fier de cette noble attention de la part du premier dignitaire de notre pays, pour cette nouvelle institution.

— Le *Courrier de Montréal* annonce qu'on a proposé au R. R. Pères J. S. de Montréal d'aller établir une ferme-modèle dans les environs du Lac Nominique. L'affaire a été soumise au Supérieur-Général et on attend sa réponse. Le Révd M. A. Labelle, curé de St. Jérôme, travaille activement pour faire réussir ce plan là. On rapporte que le Révd M. Labelle a dû soumettre son plan de colonisation à l'Hon. Premier Ministre M. Chapleau, ses jours derniers.

— Sa Grandeur Mgr Pinsonnault, évêque de Bithu, pour prouver de la haute approbation qu'il donne à l'établissement d'un collège et d'une école modèle par les Jésuites à la Rivière Rouge, a annoncé son intention de constituer en faveur de cet établissement une rente annuelle et perpétuelle de \$20. Voilà un exemple qui part de haut et ne peut manquer d'être suivi par un grand nombre de gens assez favorisés par la fortune pour faire acte de générosité sans cependant se gêner.

— Sous le titre *Projet de colonisation*, nous empruntons au journal *Le Canada*, l'extrait suivant:

«..... Le Révd M. A. Labelle fait marcher actuellement la colonisation sur 30 lieues de front par la seule force des idées religieuses, sans presque dépenser d'argent et il y a placé au-delà de 300 familles. Je ne demande, disait récemment cet intrépide apôtre, que 10 centins par tête dans toute la province, et avec cela, je promets de peupler nos cantons en

moins de dix ans. Comme ces dix centins sont un don, il n'y a ainsi aucune responsabilité qui nous expose à des déceptions.

Jusqu'à présent l'expérience nous a appris que le prêtre est le meilleur apôtre de la colonisation, que celle-ci ne peut guère se faire sans l'active coopération du clergé, et l'essai si fructueux qui s'opère en ce moment dans la vallée de l'Outaouais nous convainc plus que jamais que la grande cause du défrichement de nos terres incultes ne saurait être placée sous de meilleures auspices que sous ceux du clergé.

Un avis de la *Gazette Officielle* d'Ottawa convoque le Parlement Fédéral qui devra s'assembler le douze février prochain, pour l'expédition des affaires.

Nécrologie.

*Brevos hinc hominis sunt.....  
Quasi flos egrégiorum et confertur, et  
fugit velut umbra.*

La mort a des rigueurs à mille autre pareilles: chaque année, il lui faut une victime moissonnée dans nos rangs. Cette fois-ci, elle nous paraît avoir été plus impitoyable que d'ordinaire encore.

Celui que nous pleurons aujourd'hui, il y a deux jours à peine, il était au milieu de nous, plein d'espérances et de forces, s'associant à toutes nos joies, partageant nos labours et vivant de notre vie. Mais la faux de l'implacable moissonneuse a passé, et elle est tombée, cette plante encore à son printemps, qui promettait de si beaux fruits pour les jours de la maturité. Il n'a fallu que quelques heures à la terrible maladie pour anéantir les plus légitimes espérances, pour envelopper du linceul lugubre et confiner à la froide demeure du tombeau, cette existence chérie qui n'avait pas encore vu ses dix-huit printemps.

Joseph Pelletier, notre confrère de la classe junior de Philosophie, était fils de M. Etienne Pelletier de St. Paschal. Les pieuses leçons que dès sa tendre enfance lui avait données une mère vraiment chrétienne, les beaux exemples de vertu reçus au foyer domestique, il s'efforça toujours de les retracer dans sa conduite. Au Collège, il avait conquis l'estime de ses maîtres par sa docilité, son application au travail et sa régularité. Ses confrères affectionnés lui témoignèrent particulièrement son caractère franc et loyal, une gaieté cordiale qui ne se démentit jamais. Aussi, la nouvelle de son trépas soudain cet elle tombée comme un coup de foudre au milieu de la communauté. Il s'est éteint, le 26 décembre dernier, à 5 heures P. M., muni de tous les secours que notre sainte religion prodigue à ses enfants, après deux jours seulement de maladie, mais après deux jours des plus grandes souffrances qu'il a supportées avec un courage et une résignation admirables. Pendant tout le cours de sa maladie, pas une seule plainte ne s'est échappée de ses lèvres.

Sa pieuse et tendre mère, avertie du danger que courrait son Joseph, était arrivée à temps pour lui donner une parole d'encouragement, recevoir en retour une suprême marque de tendresse et recueillir son dernier soupir.....

Et maintenant, ô cher confrère! maintenant que la mort a mis entre toi et nous un mur de séparation, si, comme nous en ayons la douce espérance, déjà tu t'abroyas à la coupe des célestes délices, nous t'en supplions, n'oublie pas tes amis de collège. Tu sais les dangers nombreux auxquels ils sont exposés; tu connais les illusions perfides dont se berce notre âge. Sois, du haut du ciel, notre ange tutélaire; obtiens-nous la lumière qui nous fasse comprendre le néant des espérances de la terre, des plaisirs mondains, et la force qui soutiendra nos pas chancelants dans la voie qui conduit au port heureux du salut.

Nous, de notre côté, nous te promettons un impérissable souvenir, et pour le cas où il te serait nécessaire encore, le secours de nos prières et de nos bonnes œuvres.

R. L. P.

UN CONFRÈRE.

Collège de Ste. Anne, 27 décembre 1879.